

LA MESURE DE L'ACCEPTABILITE – DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Benjamin Noury¹, Anaïs Nouet-Allemand²

¹*Expert indépendant*

²*Gaxieu ingénierie, France*

ABSTRACT

Il y a peu de retours d'expériences de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) en France : moins de 1% des eaux usées traitées sont recyclées (Cerema, 2020). La réception sociale de ces dispositifs par les acteurs locaux interroge. L'acceptabilité sociale est régulièrement citée comme une des raisons du retard français par rapport aux pays méditerranéens (Noury, 2021). En dehors de la production d'eau potable, les Français se déclarent pourtant dans l'ensemble favorables à l'utilisation de l'eau recyclée pour les usages industriels, municipaux, récréatifs, agricoles et domestiques (MTECT, 2023).

La Région Occitanie recommande dans un cahier méthodologique de mener une concertation avec les acteurs locaux en amont des projets de REUT (Région Occitanie, 2023). Elle a également intégré les actions visant à favoriser cette concertation et l'acceptabilité sociale aux coûts éligibles de l'appel à projet régional EC'EAU – Économie circulaire de l'eau. Un volet social est apparu dans les études de faisabilité des maîtres d'ouvrage locaux sans qu'ils aient une idée précise du contenu de telles « études d'acceptabilité ».

Dans cette communication, nous décrivons deux projets financés dans le cadre de l'appel EC'EAU. Un projet concerne l'Agglo Hérault Méditerranée pour les usages urbains et sportifs de la ville d'Agde. Le second traite de l'alimentation en eau d'une Association syndicale autorisée (ASA) dans les Pyrénées Orientales. La volonté initiale des maîtres d'ouvrage est d'assurer l'acceptation de leurs projets. Ils sont toutefois soucieux d'écouter les préoccupations des usagers pour améliorer le contenu des scénarios étudiés.

Dans ces études, nous avons cherché à :

- 1/ Caractériser sommairement la sensibilité du territoire vis-à-vis des enjeux de l'eau : Perception de la rareté l'eau, mesures mises en place pour lutter contre la sécheresse, éléments de langage, mobilisations locales en lien avec la gestion de l'eau ou les boues d'épuration.
- 2/ Comprendre la perception des acteurs vis-à-vis des eaux usées traitées en explorant leurs :
 - o Opinions : pour connaître leurs positions, motivations et les limites perçues ;
 - o Connaissances : pour identifier les besoins d'information sur la REUT ;
 - o Réactions : pour prendre en compte leurs préoccupations et recommandations ;
 - o Attentes : pour recueillir leurs suggestions sur les modalités de partage de l'information et de présentation des projets.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur des informations recueillies dans les médias, dans des rapports de gestion locales de l'eau, via des entretiens semi directifs avec les principales parties prenantes et lors d'ateliers de présentation du projet couplé d'une visite des infrastructures d'assainissement existantes avec les services de la commune et de l'agglomération.

Les deux projets sont situés dans le pourtour méditerranéen avec des restrictions d'eau imposées localement. Les contextes sont toutefois assez différents.

A Agde, le projet concerne l'extension d'un projet existant de réutilisation des eaux usées traitées. Le golf municipal est arrosé avec les eaux usées traitées depuis 2020. L'expérience est bien acceptée localement des services techniques, usagers et riverains. Le projet est pertinent pour le territoire et cohérent avec les enjeux environnementaux et d'autres mesures de préservation d'eau déjà mis en œuvre. Il a été soutenu politiquement, avec une forte implication du président de l'agglomération. La conception a été menée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, des services techniques de l'agglomération aux services de l'État. Enfin, une attention particulière a été donnée au choix lexical utilisé pour communiquer sur le projet.

Pour l'ASA des Albères, la sécheresse vécue par le département des Pyrénées Orientales est inédite par sa durée et son intensité. Cette situation a entraîné des restrictions historiques pour tous les usages de l'eau et elle a engendré plusieurs manifestations de la profession agricole et le retour de processions qui étaient tombées en désuétude auprès de la population. Ces événements ont été très largement médiatisés dans la presse locale et nationale. Le gouvernement a également proposé un Plan de résilience pour l'eau du département présenté par le Ministre de la transition écologique en mai 2024. Trois projets de REUT sont inscrits dans ce plan. Ils concernent des usages agricoles, urbains, touristiques et de protection civile. L'exposition médiatique des annonces du Ministre Christophe Béchu n'ont pas suscité de contestation localement. Dans ce département, d'autres projets de REUT en cours suscitent des interrogations de différentes natures. Les enjeux de qualité inquiètent certaines communes voisines du projet expérimental de recharge de nappe à Clairà. Des associations environnementales locales critiquent la focalisation sur cette solution technique au détriment de mesures d'économie d'eau. Les enjeux d'équité d'accès à la ressource en eau sont au cœur des débats pour le golf de Villeneuve de la Raho tandis que la pertinence économique du soutien à l'étiage de la Têt à partir de la station d'épuration de Perpignan est remise en cause.

Lors des entretiens, nous avons échangés avec différents usagers : le service des sports, le service espaces vert, un responsable de club sportif, des agriculteurs, adhérents de l'ASA. Tous reconnaissent le besoin de trouver des alternatives face aux arrêtés sécheresse. L'arrêt de l'arrosage n'est pas une option pour garantir l'intégrité physique des pratiquants, préserver des îlots de fraîcheur ou assurer une production agricole. La disponibilité de l'eau semble plus préoccupante que son origine et la REUT est une alternative considérée favorablement par les interlocuteurs, à l'exception des maraîchers de l'ASA.

L'expérience réussie du golf municipal ainsi que la consistance du soutien politique rassurent et renforcent la confiance sur la faisabilité et la pertinence du projet de REUT à Agde. Pour l'ASA, la faisabilité est plus incertaine. La disponibilité réelle des rejets de la station d'épuration inquiète alors qu'ils permettent un soutien à l'étiage du bassin du Tech. Les principales interrogations ont porté sur les aspects techniques des projets : volume disponible, le changement de pratique pour la manipulation des eaux, modalités de distribution.

La REUT est une pratique connue et discutée sur les deux territoires. Nous constatons toutefois que les parties prenantes à Agde ont davantage de connaissances sur la thématique. L'expérience du golf a facilité la diffusion d'informations sur la pratique, y compris sur la dimension réglementaire. Ce n'est pas le cas pour les usagers agricoles rencontrés qui disposent de peu de renseignements sur les procédures et contraintes associées. Les visites des stations d'épuration organisées pendant les études ont permis de déconstruire quelques idées reçues sur l'assainissement.

Une différence importante entre les deux projets concerne les enjeux économiques. Ils étaient plus prégnants dans les discours des usagers agricoles avec des préoccupations sur la tarification de l'eau, le développement de l'irrigation plutôt que la substitution, la compatibilité de la REUT avec les cahiers des charges des acheteurs et des labels.

Les maîtres d'ouvrage n'avaient pas d'idée préconçue sur le format et l'apport d'une telle étude qualifiée d'acceptabilité. Les restitutions ont apporté des éclairages sur le contexte plus global de l'étude. Elles ont mis en lumière quelques amalgames sur les contours et justification du projet. Les échanges avec les usagers au fil de

l'étude ont permis d'apporter des informations complémentaires sur la REUT pour que chacun se fasse un avis et partage ses interrogations et préconisations.

L'intérêt d'associer une telle démarche en parallèle de la conception technique est que certains aspects ont pu être intégrés à la proposition finale. Cela concerne les zones d'arrosage prévues et les modalités de distribution pour s'adapter aux pratiques à Agde. Une partie du réseau de l'ASA devrait être isolée et dédiée au maraîchage. Des dossiers d'autorisation sont en cours de dépôt pour les deux territoires.

Au-delà des aspects techniques, l'agglomération d'Agde s'interroge sur une meilleure coordination entre le service des eaux et celui de la communication pour structurer l'ambition municipale hydrique d'ici 2030. Il y a eu également des sollicitations d'appui auprès de la responsable du plan de résilience pour l'eau dans les Pyrénées-Orientales pour faciliter les échanges avec le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) et l'Agence Bio sur d'éventuelles modalités d'usages spécifiques pour l'agriculture biologique à partir d'eaux usées traitées.

Dans ces deux exemples, le contexte hydrique local incite différents usagers à trouver des alternatives à leur approvisionnement en eau. La REUT fait partie du panel de solutions étudiées. Il y a des interrogations sur la qualité de l'eau mais elles ne sont pas réhibitoires face aux enjeux de disponibilité à l'exception des maraîchers. Cela coïncide avec de nombreux articles (Noury, 2021) qui démontrent que l'attitude vis-à-vis de la REUT est plus favorable pour les usages avec un faible niveau de contact humain. La proximité du golf d'Agde déjà irrigué avec des eaux usées traitées influence la perception de la faisabilité du projet et elle permet aux parties prenantes locales d'avoir une meilleure connaissance sur la pratique. La différence entre les usages étudiés est particulièrement perceptible sur les enjeux économiques. Les agriculteurs sont des usagers qui portent la responsabilité de l'investissement et donc soucieux de ces aspects. Ce n'est pas le cas des usagers municipaux rencontrés.

Les projets n'ont pas encore été autorisés. La phase de mise en œuvre n'a donc pas débuté. Les démarches d'acceptabilité menées correspondent à « des processus de discussion et d'adaptation » (Barbier et Jobert, 2023) qui ont permis d'écouter les principales parties prenantes et de prendre en considération leurs préoccupations dans les schémas techniques ou à travers l'ouverture d'autres arènes de discussion.

REFERENCE

Barbier R., Jobert A., 2023. Acceptabilité. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation.

Cerema, 2020. Réutilisation des eaux usées traitées Le panorama français (Collection Connaissances, p. 46)

Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, 2023. Les Français et leur perception des enjeux associés à l'eau.

Noury B., 2021. Acceptabilité sociale et communication participative : le cas de la réutilisation des eaux usées traitées dans le Luberon. Thèse de doctorat soutenue à Aix-Marseille Université en cotutelle avec INRAE.

Région Occitanie, 2023. La réutilisation des eaux usées traitées en Occitanie. De la ressource... aux usages possibles. Cahier méthodologique (p.32).

